

C'est D'Ille !

**La zone d'application du
permis de louer étendue**

**Ille sur Tet
a sa Toile du Soleil**

**Après 2 années de covid
le village reprend ses activités**



Chers concitoyens, chers amis

Au moment où nous tombons les masques, l'Europe est précipitée dans un conflit majeur, provoqué par un dictateur paranoïaque, cherchant à imposer sa volonté de puissance en attaquant les démocraties qu'il déteste, tout en restant indifférent au sort des populations qu'il massacre.

Dans ce contexte, la mobilisation des Illois est à la hauteur des immenses besoins de ceux qui sont bombardés ou forcés de se déplacer. Je vous en remercie très chaleureusement.

Les justes sanctions économiques que génère cette guerre, vont en retour, affecter notre économie et notre pouvoir d'achat.

Malgré tout, 2022 verra la montée en puissance des grands défis de notre mandat.

Les principaux, concernant la réalisation d'un groupe scolaire, la couverture de notre piscine ainsi que la mise en sécurité de la ville dont notamment sa traversée, sont aujourd'hui en phase étude.

D'autres programmes, tels que la réalisation d'un pumtrack vont débiter très prochainement.

La rénovation de notre patrimoine, les travaux de réfection de nos 40km de réseaux d'eau potable et de nos 70Km de chemins communaux, programmés sur plusieurs années, sont quant à eux en cours de réalisation.

L'ensemble de ces investissements ainsi que d'autres que vous découvrirez au fil des pages de ce bulletin, représentent plusieurs millions d'euros.

Ils sont aujourd'hui réalisables grâce à des efforts constants dans la maîtrise de nos dépenses et à des recettes dynamiques favorisées par les divers financeurs que sont l'Etat, la Région et le Département.

Mais aussi grâce à l'investissement de vos élus et des agents de notre collectivité.

Bonne lecture.

Willy Burghoffer

Sommaire

<i>Le Mot du Maire</i>	2
<i>Sommaire</i>	3
<i>Sports et Associations</i>	4 à 7
<i>Cadre de vie</i>	8 à 11
<i>Enfance et jeunesse</i>	12 & 13
<i>Social et Santé</i>	14
<i>Sécurité</i>	15
<i>Finances publiques</i>	16 & 17
<i>Culture et Patrimoine</i>	18 à 20
<i>Développement durable</i>	21 à 23
<i>Tribune libre</i>	24 & 25
<i>Etat civil</i>	26 & 27

INFORMATIONS UTILES

Pour suivre l'actualité de la municipalité :

Rendez-vous sur le site Internet
de la commune : www.ille-sur-tet.com

Suivez-nous sur la page Facebook :

Ville d'Ille sur Tet

Contactez-nous par mail :
mairie@ille-sur-tet.com

C'est D'Ille !

Directeur de la publication :

Willy Burghoffer, Maire d'Ille sur Têt

Responsable de la rédaction :

Annabelle ALESSANDRIA, adjointe à la communication

Rédaction et photos : Equipe municipale

Impression : Imprimerie du Mas

Mois de parution : mai 2022

Dépôt légal : 24/10/2001



MAIRIE
ILLE SUR TET



Claude
AYMERICH
Premier
adjoint



Caroline MERLE
Conseillère
municipale

Sports et Associations

FORUM DES ASSOCIATIONS

vie et solidarité. La ville compte aujourd'hui plus de 130 associations dans lesquelles chacun peut trouver son loisir ou simplement bonheur et convivialité !

La prochaine édition aura lieu le samedi 3 septembre 2022, nous comptons sur vous pour être au rendez-vous.

Nouveauté 2022 : Un accueil des nouveaux habitants sera proposé lors du forum.

Nous sollicitons les producteurs et commerçants locaux pour présenter leurs activités et produits.

Le 12 septembre dernier, s'est tenu sous la Halle couverte de la Catalane, le Forum des Associations qui n'avait pas pu avoir lieu en 2020.

De nombreuses associations avaient à cœur de se retrouver et étaient donc présentes. Un public nombreux est venu, a échangé, s'est inscrit auprès des différents stands de sport, de culture ou de



FESTIVITÉS DE RETOUR GRÂCE À FEST'ILLE !

Fest'ille Animations est une association au grand cœur !

Grace à l'association, chaque année la ville peut bénéficier de nombreuses animations. En effet, depuis plus de 10 ans, elle organise de multiples événements visant des personnes de tout âge. Malgré une pause liée au COVID, l'agenda annuel regroupe à l'heure actuelle plus de 25 événements au niveau local tel que: carnaval, rifles, fête de pâques, vide greniers, fête de la musique, de la Saint Jean, de la saint Étienne, cinéma, halloween, Noël...

Fest'ille vous propose aussi 3 événements qui s'implantent sur

une organisation départementale et régionale :

FEST Y VINO foire au vin du

Roussillon le 26 et 27 mars,

FEST'ILLE NIGHT festival musical d'été le 29 et 30 Juillet,

FEST'ILLE RIRE festival du Rire le 11 et 12 Novembre.

L'objectif principal est depuis toujours de faire vivre notre village d'Ille sur Tet tout au long de l'année en proposant de nombreuses animations la plupart du temps gratuites pour les enfants et à des prix très réduits pour les illoises et les illois.

Une toute nouvelle activité vient de naître cette année, avec Fest'ille vie qui permet aux séniors de notre village de se retrouver pour participer à des rifles tous les mardis après-midi à la salle des fêtes et un petite excursion est prévue pour clôturer la saison.



LE LABEL TERRE DE JEUX 2024 POUR NOTRE COMMUNE !



En octobre dernier, la commune a été labellisée

paralympiques. La ville compte 2 jeunes illois, Emeline et Loris, qui sont des ambassadeurs des Jeux Génération 2024. Nous souhaitons mettre le sport dans le quotidien des habitants grâce, notamment, à nos nombreuses associations. Nous créerons ensemble des événements

jusqu'en 2024, date du déroulement des Jeux en France que nous vivrons sur notre territoire catalan.



Annabelle
ALESSANDRIA
Adjointe à la
communication



Evelyne FUENTES
& Thierry COMES
Conseillers municipaux

Le 03 Octobre 2021 a eu lieu la 1ère édition du Diumenge Catalá. Une fête populaire et festive destinée à mettre en avant la culture Catalane.

Marché local, cargolade, repas et chanteur Catalan, sardanes, Gégants, Castellers, manèges ont largement contribué au succès de cette fête. En cette occasion, le maire a reçu Le Livre Blanc porté

DIUMENGE CATALA



par l'Association des Angeles de la terra, confirmant ainsi son attachement aux racines catalanes d'Ille.

Cette fête s'est tenue au Foirail et les Castellers ont déambulé au son

des « grailles et flaviols » dans le centre historique pour la plus grande joie des habitants.

Nous vous donnons rendez vous pour l'édition n°2 le 04 septembre 2022.

CONCOURS DE LA FÊTE DES MÈRES ET DE LA FÊTE DES PÈRES

Mairie ILLE SUR TET

Concours de dessins !

Pour mon Papa gourmand !

Tu as entre 3 et 11 ans, tu habites Ille et tu aimes dessiner, nous te proposons un petit jeu : Pour la Fête des Pères, fais un beau dessin et envoie-le

Par courrier à l'adresse suivante :
Mairie d'Ille sur Tet
Concours dessin Fête des Pères
107 bis Avenue Pasteur,
66130 Ille sur Tet

par mail à l'adresse : mairie@ille-sur-tet.com

N'oublie pas de préciser ton nom, prénom, âge, adresse et téléphone au dos de ton dessin ou sur ton mail

Les 2 lauréats de chaque catégorie gagneront un panier gourmand d'« Bonheur Local » à retirer le Samedi 18 Juin à 11H. Alors à tes crayons et amuse-toi !

2 CATEGORIES
Mères
Pères
2 GAGNANTS par catégorie

AVANT LE 11 JUIN

Comme en 2021, la municipalité organise à l'occasion de la fêtes des mères et des pères deux concours de dessins auprès des enfants illois. De 3 ans à 11 ans, chaque petit illois peut participer en envoyant son dessin à la Mairie.

Merci à tous les artistes en herbe qui ont participé pour l'édition 2021 : tous les dessins étaient remplis d'amour et très joyeux. Le jury, composé de commerçants d'Ille a eu bien du mal à choisir.

Bravo à Elsa, Julia, Mathéo, Paul, Cléa, Maye, Kloe, Elsa qui ont remporté de superbes bouquets de chez « Etamine », ou des paniers très gourmands du « Bonheur Local »

Pour l'édition 2022, vous pouvez envoyer vos dessins par courrier à la mairie :
107 bis, avenue Pasteur ou par mail mairie@ille-sur-tet.com.





Damien OTON

& Yasmine SEBHAOUI
Conseillers municipaux

CRÉATION D'UN SKATEPARK ET DE PISTES DE PUMPTRACK



Comme annoncé dans la vidéo des vœux 2022 de Damien Oton, plusieurs projets autour du vélo vont se réaliser sur notre commune. A côté des terrains de tennis, nous avons un skate-park, très fréquenté par la jeunesse illoise. Ce dernier est ancien, désormais dépassé, et nous avons choisi une entreprise spécialisée pour le remplacer. Un

travail a été mené avec les enfants de la commune, afin de connaître leur besoin et de fixer un programme qui corresponde à leurs usages. Nous sommes désormais à la phase des travaux : Ce nouveau skate-park sera complété par 2 pistes Pumptrack, des sentiers goudronnés, accessibles aux rollers,

vélos, etc. Les travaux seront terminés dans l'été.

Le projet s'élève à 225.690€HT avec 40 % de subventions accordées par l'État, la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (15%) et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (25%).

RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



Suite à l'installation de nouvelles tribunes sur le stade, nous avons en 2020 rénové le court de tennis n°3. Ces travaux se sont poursuivis en 2021, toujours au club de tennis avec l'amélioration de l'éclairage, la sécurisation des lieux, l'installation de la clôture, la création de points d'eau, ainsi que de nouvelles peintures et de la réalisation d'un mur d'entraînement. Avec plus de 170 adhérents, les courts n°1

et 2 ont eu également droit à leur rénovation, nécessaire à la pratique de ce sport et pour le confort des usagers.

Ce programme de 127.252€, financé par la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (10,2 %) et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (35,3%) a également obtenu une aide complémentaire de la FFT (10.200€).

COUVERTURE POUR LA PISCINE : PREMIÈRE ÉTAPE

Les enfants des écoles élémentaires bénéficient de créneaux sur notre piscine municipale pour apprendre à nager ou se perfectionner, en juin. Pour optimiser cette utilisation, ainsi que pour permettre à tous les illois et habitants des villages aux alentours d'accéder à des activités de nage, de bien-être ou encore d'activités aquatiques, une étude de faisabilité pour la couverture de la piscine a été lancée, auprès d'un bureau d'études. Cette démarche a été mise en place afin de nous permettre de faire un

choix concernant les différentes possibilités de réhabilitation, tout en tenant compte des attentes des usagers mais aussi des finances de la commune. Nous vous avons sollicités pour répondre à un sondage et vous avez été très nombreux à le faire. Merci pour cette participation, preuve que ce sujet vous tient à cœur. Les résultats de l'étude seront présentés fin 2022.

Ouverture 2022 : les week-ends des 18/19 juin et 25/26 juin puis du 1er juillet au 31 août.

Cours de natation enfant (5/12 ans) tous les matins du lundi au vendredi. Cours d'aquagym et de perfectionnement les soirs de 19h15 à 20h.

Renseignements et inscriptions n.corbin@ille-sur-tet.com



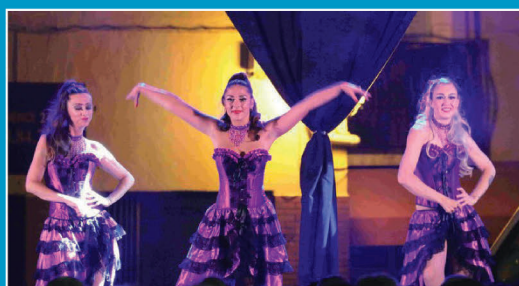
en bref...



CARNAVAL - AVRIL 2022



LES FEUX DE LA ST JEAN - JUIN 2021



FÊTE DE LA ST ETIENNE - AOÛT 2021



FÊTE DE LA ST JACQUES - JUILLET 2021



RETRANSMISSION DU
MATCH DES DRAGONS -
OCTOBRE 2021



ILLUMINATIONS DE NOËL
TÉLÉTHON - DÉCEMBRE 2021

FEST'ILLE RIRE - NOVEMBRE 2021



TÉLÉTHON - DÉCEMBRE 2021



MAGIE DE NOËL - FEST'ILLE - DÉCEMBRE 2021



Caroline
PAGÈS
Adjointe
à la propreté



Evelyne
FUENTES
Conseillère
municipale



PROPRETÉ : L'AIDE DE DEUX JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

Début Juillet 2021 la commune a recruté 2 emplois civiques pendant 6 mois comme « ambassadeur propreté ».

Leurs missions : à travers des rondes journalières dans les rues d'Ille, surveillance et prévention contre les incivilités : dépôts d'ordures sauvages, déjections canines, dépôts d'encombrants non autorisés, etc.

Ils sont le lien entre la population

et la Mairie. A travers courriers, panneaux et affiches, ils sensibilisent et informent.

Des courriers, avertissements sont distribués. En collaboration avec les ASVP et la police municipale, ils ont permis de démasquer certaines incivilités et de les verbaliser.

Ils participent à la campagne de distribution de 500 cendriers jetables.

Nous venons de recruter pour 2022 deux jeunes services civiques pour une mission de 9 mois cette-fois ci.

Thibaut et Mathieu sont joignables à l'adresse mail : ambassadeurproprete@ille-sur-tet.com
On compte sur vous pour leur réserver un accueil favorable.

PROCHAINEMENT A ILLE !

La commune va rouvrir l'ancienne mairie, en cœur de ville, place de la résistance.

La Fabri'que illoise va bientôt ouvrir ses portes !

Il s'agira d'un tiers-lieu administratif avec location de bureaux individuels, bureaux partagés, salle de réunion. Le bâtiment sera équipé avec téléphonie, Wifi, matériel audio-vidéo pour permettre la réalisation de vidéoconférence, photocopieur collectif. Le prix de location sera

un « tout inclus », à la journée ou au mois

Renseignements et réservations auprès de la mairie :

Tél. : 04 68 84 73 12 - Courriel : mairie@ille-sur-tet.com

Nous réfléchissons aussi à la mise en place de services pour les locataires du lieu, mais aussi l'ensemble des artisans, commerçants de la commune : service administratif, graphisme, accueil téléphonique personnalisé, etc.

Une idée ? un besoin :

Tél. : 04 68 84 73 12 - Courriel : mairie@ille-sur-tet.com



LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE SE POURSUIVENT...



Alain
MARGALET
Adjoint
aux travaux



Alain
DOMENECH
Délégué à
l'urbanisme



NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE

En arrivant de la route de Perpignan, nous pouvons découvrir la nouvelle entrée de ville.

L'ancienne haie présentait des arbustes abîmés ou même morts. Elle demandait également beaucoup d'arrosage. La municipalité a donc choisi de remplacer les 160 mètres par des plantes adaptées à notre climat méditerranéen. Des clôtures en gabion, béton et totem métallique rythment à présent cette longue avenue. De l'autre côté, vous pourrez voir un autre décor représentant un graffiti.



SÉCURISATION DE LA CIRCULATION DES PIETONS SUR L'AVENUE PASTEUR

A l'entrée de l'Avenue Pasteur, juste après la gendarmerie, des quilles ont été installées le long de la haie de cyprès. En effet, de nombreuses personnes circulent à pied, avec des poussettes ou en vélos et trottinettes. Afin de protéger les usagers, la voie a été balisée, permettant à tout le monde de circuler en toute sécurité.



ILLE, PETITE VILLE DE DEMAIN



Annabelle ALESSANDRIA
Adjointe référente Petite Ville
de Demain

Suite à la signature de la Convention Petite ville de Demain le 8 novembre dernier entre Monsieur le Maire William Burghoffer et Monsieur le Préfet Etienne Stoskopf, Ile sur Têt a accueilli une chargée de projet pour la mise en œuvre du programme : Fabienne Durand. Cette personne a pour mission, notamment, de mobiliser les financements complémentaires à notre label Bourg Centre, autour de 4 axes de travail :



- la revitalisation économique du centre ville,
- l'amélioration de l'habitat et la lutte contre les logements insalubres,
- le développement de la circulation en mobilités douces
- la valorisation du patrimoine historique et naturel du territoire.

La chargée de projet a pour objectif

de mettre en place des outils concrets et adaptés aux communes pour les revitaliser et de renforcer notre attractivité. Nous allons prochainement déposer notre candidature pour obtenir le label Petite Cité de Caractère, qui mettra en valeur le patrimoine de notre ville.

TRAVAUX DE RÉFECTION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE



ALAIN MARGALET
Adjoint aux travaux



DENIS OLIVE
Conseiller délégué à l'eau

Débuté en 2020, le programme de réfection du réseau de l'eau potable nous a permis de refaire le revêtement des rues. Ce chantier important devrait se terminer fin 2022. Il consiste principalement à rechercher et éliminer les fuites, changer les réseaux vétustes. Pour un coût total de 1.890.770 € HT, la municipalité

bénéficie d'un soutien financier important de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour 712.520 € et du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales pour 142.504 €.

Il est à noter que cette réfection, nécessaire pour préserver notre eau et en améliorer sa qualité, entraîne de nombreuses coupures

de distribution dans les rues du centre ville. Pour être informé de ces coupures, vous pouvez notamment vous abonner à la page Facebook de la Ville d'Ile sur Têt. Des messages d'information sont également distribués dans les boîtes aux lettres.



Liberté
Égalité
Fraternité





LE PERMIS DE LOUER ET LA DÉCLARATION DE MISE EN LOCATION



Naïma METLAINE
Adjointe à l'habitat

Depuis le 1er juin 2019, la commune a installé le permis de louer, sur le centre ancien et l'avenue Pasteur pour lutter contre les logements indignes.

En 2 ans et demi d'application, sur environ 490 logements en location dans le périmètre du permis de louer, 189 demandes ont été traitées :

- 72 accords simples soit 38%
- 103 accords sous réserves soit 55%
- 14 refus soit 7%
- 1 condamnation par la préfecture

La grande majorité des propriétaires sont plutôt satisfaits de cette mise en application, le permis de louer les conforte sur l'état conforme des locations avant l'entrée des locataires. Nous constatons également une amélioration des logements en centre ancien et une prise de conscience des obligations légales en matière de décence de ces derniers. Nous remarquons, en parallèle, une fuite des marchands de sommeil qui vendent leurs biens au sein du périmètre.

La commune a également accompagné cette amélioration des logements locatifs par des procédures de lutte contre la vacance des logements, par la limitation du droit à la division verticale des maisons et par une réfection globale des voiries afin de rendre le centre ancien plus attractif et le redynamiser. Nous

venons également de commander une étude pour résorber la désertion de certains immeubles en coeur de ville.

Afin de poursuivre cet effort et d'adapter l'application du permis de louer au plus près du terrain, une modification du dispositif a été approuvée par délibération du 23 septembre 2021.

A partir du 1er avril 2022, le périmètre d'autorisation préalable à la mise en location est agrandi et le régime de la déclaration consécutive à la mise en location est instauré sur le reste du territoire communal.

- Le régime **de déclaration** consécutive à la mise en location

pose l'obligation pour les propriétaires de déclarer à la collectivité la mise en location de leur bien, dans un délai de 15 jours suivant la conclusion d'un nouveau contrat de location et donnera lieu à la délivrance d'un récépissé.

- Le régime **d'autorisation préalable** à la mise en location (permis de louer) conditionne la conclusion d'un contrat de location à l'obtention d'une autorisation préalable, délivrée dans un délai de 1 mois. Cette autorisation peut être refusée ou soumise à conditions lorsque le logement est susceptible de porter atteinte à la sécurité des occupants et à la salubrité publique.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site internet dans la rubrique Démarches / logement / permis de louer.

SÉCURISATION DES MAISONS ET ÉTUDE SUR LA VACANCE DES LOGEMENTS



Alain DOMENECH
Délégué à l'urbanisme

Plusieurs biens appartenant à des personnes décédées, sans successeur, mais également à des propriétaires défaillants, ont dû être sécurisées.

Afin de réaliser un diagnostic précis et actualisé sur la vacance

à Ille sur Tet, et permettre d'établir un plan d'action pour lutter contre les logements vacants, une étude est en cours. Le coût de cette étude est de 31.425 € HT est financé à 50% par l'ANAH.



Caroline PAGÈS
Adjointe à l'Enfance et la Jeunesse

DE LA NOUVEAUTÉ DANS LES ÉCOLES

Les élèves de l'école maternelle Henri-Wallon peuvent désormais profiter d'une structure multi-jeux toute neuve, habillée de rouge, bleu, jaune et gris. Elle est installée au milieu de la cour, sur du gazon synthétique, qui amortit les chocs. Combinant plusieurs activités, elle leur offre, en toute sécurité, la possibilité de jouer en plein air avec toboggan, filet à grimper, prises d'escalade, perche de pompier, échelle, petit banc, cabane, qui permettent une variété de jeux et à la fois d'exercices. Deux trèfles à ressort complètent cette belle installation. Des jeux ont également été

remplacés dans le Parc de La Faucheuse et les sols rénovés pour permettre aux enfants du village de jouer en toute sécurité. Nous vous rappelons que tout enfant doit rester sous la surveillance d'un adulte.

Dans l'optique de réalisation d'économies d'énergie, nous avons travaillé dans un premier temps, sur la rénovation de plusieurs bâtiments comme celui de la Poste ou des écoles Wallon et Pasteur. Le dernier programme des travaux a concerné l'école Torcatis, avec la régulation sur la chaudière, le changement



des convecteurs électriques par une pompe à chaleur, le remplacement de toutes les menuiseries et encore l'isolation des plafonds, la peinture des façades et la pose d'une VMC dans le bâtiment manquant.

L'enveloppe financière de cette rénovation s'élève à 122.327,81€ HT avec un financement à 80 % par l'État, la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales. Une économie annuelle de 5.000 € est réalisée grâce à ces mesures.

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Lylia, Charlize et Tom, élèves en CM1 et Jules, Enzo et Délia, élèves en CE2 ont maintenant la responsabilité de représenter leurs camarades dans la vie citoyenne des enfants de la commune, jusqu'en 2024.

Après 2 années compliquées dans les écoles, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes vient de naître.

A l'école Pasteur, six enfants ont été élus, après une campagne électorale menée tambour battant, au moment même où se menait, au niveau national, la campagne présidentielle.

Le 19 avril dernier, les six jeunes élus accompagnés de leur directeur, Monsieur Pla, se sont rendus dans la salle des mariages de la mairie pour élire parmi eux, leur futur(e) maire.

Accueillis par William Burghoffer, le premier édile ainsi que par Thierry Comes, Evelyne Fuentes et Mélissa Obbih, conseillers municipaux, ils



Annabelle
ALESSANDRIA
Adjointe au
conseil municipal
des jeunes



Mélissa
OBBIH
Conseillère
municipale

ont procédé au vote et c'est donc Délia Martin qui a finalement été élue maire de ce nouveau Conseil Municipal des Jeunes.

La municipalité sera à leur côtés pour les soutenir dans leurs projets, avec l'aide d'Annabelle Alessandria, adjointe déléguée au Conseil Municipal des Jeunes.

DES PURIFICATEURS D'AIR ONT ÉTÉ INSTALLÉS DANS LES ÉCOLES

La qualité de l'air n'a pas de prix en cette période de pandémie et la municipalité a tranché en installant 22 purificateurs d'air dans les écoles maternelles et élémentaires. Les purificateurs d'air eux sont plus actifs que de simples capteurs de CO2. Ils éliminent jusqu'à 99,9 % des virus, bactéries, polluants organiques et composés volatils présents dans l'air. Les purificateurs installés dans les écoles illoises utilisent la technologie du plasma froid, la plus efficace pour éliminer les micro-organismes présents dans l'air des espaces clos. Et pour



cela ils n'utilisent pas de produits chimiques ou désinfectants. Le coût de cette opération est de 15.000€.

RÉNOVATIONS DES SANITAIRES DES ECOLES TORCATIS ET PASTEUR

Comme annoncé dans la vidéo des vœux 2022 par Caroline Pagès, un nouveau groupe scolaire sera créé à proximité de la nouvelle Zone Artisanale et Économique en sortie de ville côté Prades. Ce nouvel ensemble sera réfléchi en partenariat avec l'ensemble des personnes impliquées dans le projet.

En attendant la création de ce nouveau groupe scolaire, il est indispensable que les sanitaires des écoles Torcatis et Pasteur

soient rénovés. Les toilettes sont maintenant en nombre insuffisant pour l'école Pasteur. Il nous semble prioritaire d'effectuer ces travaux rapidement. Enfin, les sanitaires seront refaits de manière à ce qu'ils soient tous accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Ce programme de 90.000€HT€ est subventionnée à 60 % par l'État et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.



Alain MARGALET
Adjoint aux travaux



RENTRÉE DES CLASSES 2022/2023

Pour inscrire votre enfant dans une des 4 écoles de notre commune : prendre RDV à l'adresse mail suivante affairescolaire@outlook.fr ou en téléphonant au 04.48.89.50.15 du lundi au jeudi de 14h à 17h.

Votre enfant est né en 2019 ?

Inscrivez le

Préntrée 2022 / 2023





Raphaël LOPEZ
Adjoint au social et aux personnes âgées

UNE ANNÉE INTENSE POUR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Plus que jamais, les actions menées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont été essentielles.

En cette période de crise sanitaire, le CCAS a œuvré à la mise en place du centre de vaccination à la Catalane. Dans un premier temps, nous avons aidé nos aînés à prendre leurs rendez-vous via internet.

Puis dans un second temps, après que monsieur le Président du

CCAS, ait obtenu l'accord de l'Agence régionale de santé ARS, conjointement avec l'hôpital de Thuir, de mettre en place une antenne de vaccination pour les illois de plus de 75 ans, nous leur avons pris les rendez-vous sur la Catalane, lieu du centre de vaccination et les avons accompagnés au centre.

Les agents du CCAS les ont même parfois véhiculés depuis leur domicile.

Outre les services offerts à nos aînés : service d'aide à domicile, portage des repas à domicile, ateliers avec sport 66 ou l'UFOLEP, gestion du plan canicule, le CCAS gère, entre- autre, les demandes de logement social, la domiciliation des personnes sans résidence stable. Toutes ces actions n'ayant pour objectif que de limiter les effets de l'isolement et de la vulnérabilité d'une partie de notre population.

LE CENTRE DE VACCINATION

Pendant 5 mois, un centre de vaccination, antenne éphémère de l'hôpital de Thuir, a été installé sur la commune. Après accord de l'Agence Régionale de Santé, cette antenne s'installa à la Catalane afin d'accueillir l'ensemble des habitants de notre territoire communautaire. 5 mois, durant lesquels plus de 4 000 vaccins auront été administrés.

La commune tient à remercier pour leur soutien, Fabienne Guichard, la directrice de l'hôpital de Thuir, et Guillaume Dubois, le directeur départemental de l'ARS.

Le docteur Georges Delonca, les 10 médecins, les 30 infirmières et infirmiers qui ont assuré le volet médical de l'opération, ainsi que nos 2 bénévoles Nadine et Evelyne.



Nous n'oublierons pas d'y associer le CCAS ainsi que les 20 agents communaux et communautaires qui ont assuré l'accueil téléphonique, le secrétariat de l'antenne et des

médecins ainsi que l'entretien et la désinfection des lieux. Ils ont tous permis de réaliser ce travail d'équipe et cette action solidaire.



Jérôme
PARRILLA
Adjoint
à la sécurité



Xavier
BERAGUAS
Délégué à la
tranquillité
publique



Signature des contrats aidés entre Monsieur Stéphane Lavigne, Directeur de Pôle Emploi de Prades et Monsieur William Burghoffer,

NOS EQUIPES DE SECURITE SE RENFORCENT

La mairie a recruté, début juin 2021 en contrats aidés, trois Agents de surveillance de la voie publique (ASVP).

C'est grâce aux excellents rapports que nous avons avec Pôle emploi et par l'intermédiaire de notre responsable aux ressources humaines Noémie Corbin, qui a suivi le dossier, que nous avons pu mettre en place ce projet.

Les ASVP sont des agents assermentés. Ils sont compétents au niveau du Code de la route, notamment le stationnement, le Code de la santé publique, le Code de l'environnement et le Règlement sanitaire départemental. Ils seront particulièrement vigilants sur la salubrité et les déjections canines. Ils assureront la surveillance des sorties d'école.

Les trois ASVP vont aller au

contact de la population, à pied ou en vélo. Dans leur rôle d'îlotier, la fréquence de leur passage et une écoute, ils sauront tisser un lien privilégié avec les Illois.

Actuellement l'équipe se compose de Laura DIMOS, Nathalie CORDOBA et Samy BOUROUGAT.

La Police Municipale quant à elle, accueille Nicolas DE DIOS depuis le 16 mai dernier et un nouvel agent est en cours de recrutement.

NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR NOTRE POLICE MUNICIPALE

Un cinémomètre de type «jumelles» a été affectée à la Police Municipale il y a quelques semaines. Cette dotation résulte d'une volonté de la majorité des maires des communes faisant partie de la pluri-communauté mais également d'une demande des habitants, notamment les riverains des deux entrées d'agglomération. Des services de contrôle vitesse sont ainsi effectués dans des lieux et horaires tout à fait aléatoires. La brigade de gendarmerie est parfois associée à ces services. Il convient de préciser que cet appareil peut servir également à détecter en amont certaines infractions telles que l'usage du téléphone au volant et le défaut du port de la ceinture de sécurité.

SÉCURISATION DE LA CIRCULATION EN VILLE

La mission consiste à réaliser une étude de faisabilité pour le réaménagement du centre-bourg de la commune afin de disposer d'un projet urbain global et cohérent, adapté aux capacités financières de la collectivité, et de programmer des opérations d'aménagement dans le temps.

Différents enjeux devront être intégrés dès la phase diagnostic afin d'avoir l'approche la plus complète possible de l'aménagement du centre-bourg :

- Concevoir des aménagements publics de qualité, garants de l'identité urbaine et patrimoniale d'Ille Sur Tet,
- Garantir le maintien des services et commerces de proximité,
- Mener une réflexion sur les déplacements et les stationnements,

- Prendre en compte les connexions / interactions entre le centre-bourg et le reste du village,
- Sécuriser les déplacements en programmant à brève échéance l'aménagement de la route principale.

Un comité de pilotage est créé pour suivre cette étude. Il est composé d'élus mais aussi du Conseil Départemental, de la Gendarmerie et des Pompiers, des associations de commerçants et des personnes handicapées et des usagers.



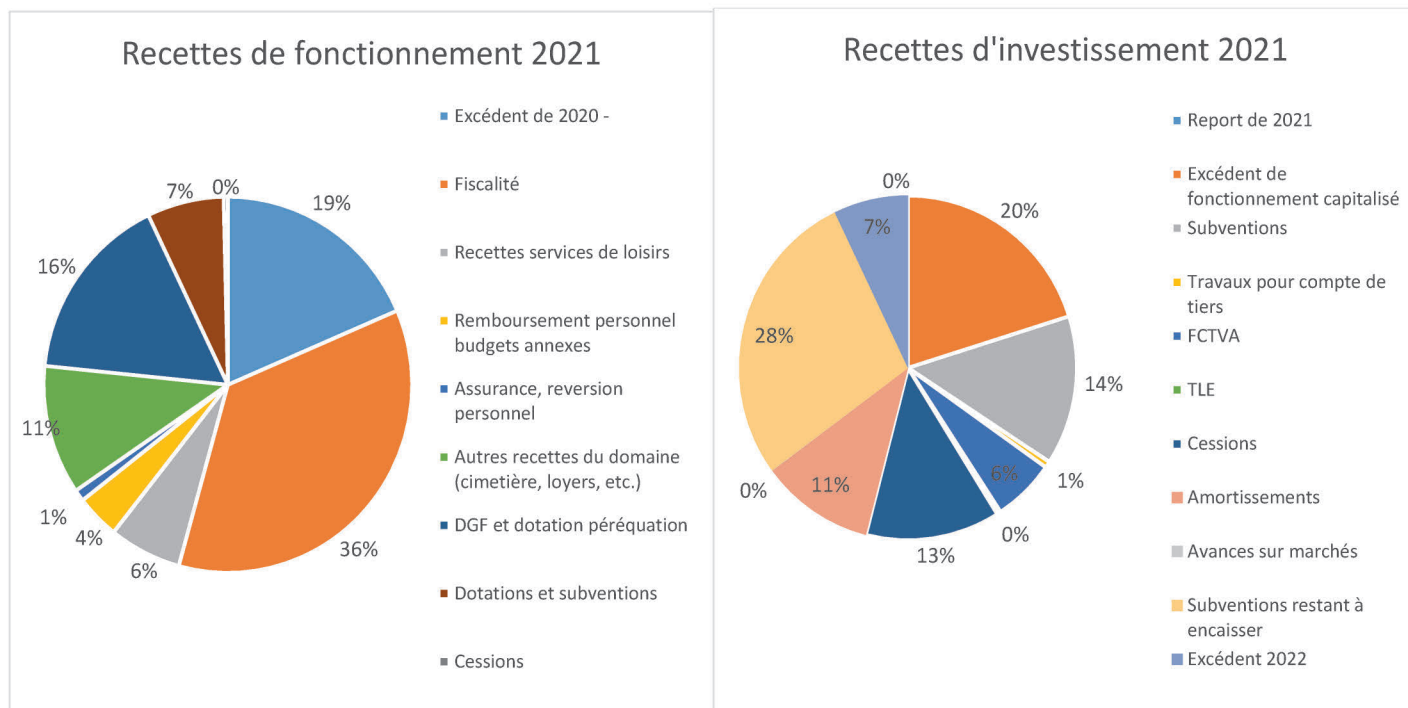


Le budget communal

Sur la base du compte administratif 2021, voté par délibération le 17 février 2022.

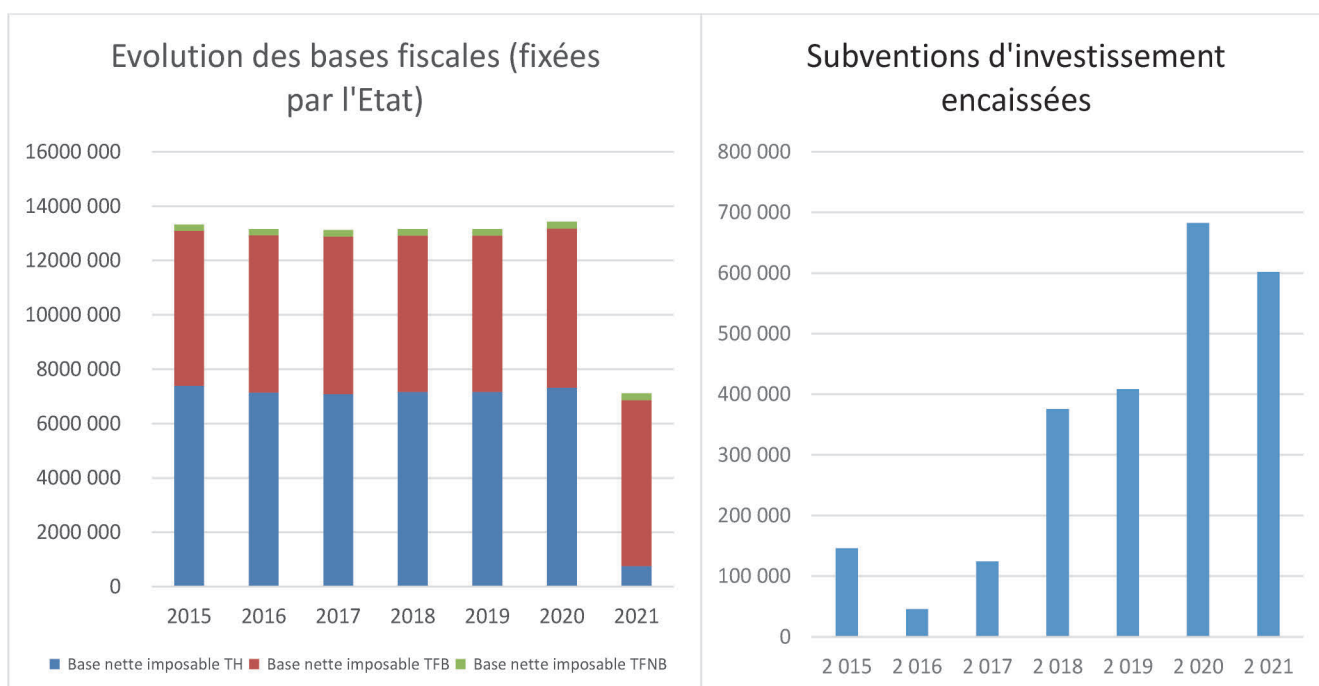
Les ressources : recherche de revenus propres pour limiter la fiscalité

Françoise
CRISTOFOL
Adjointe aux finances

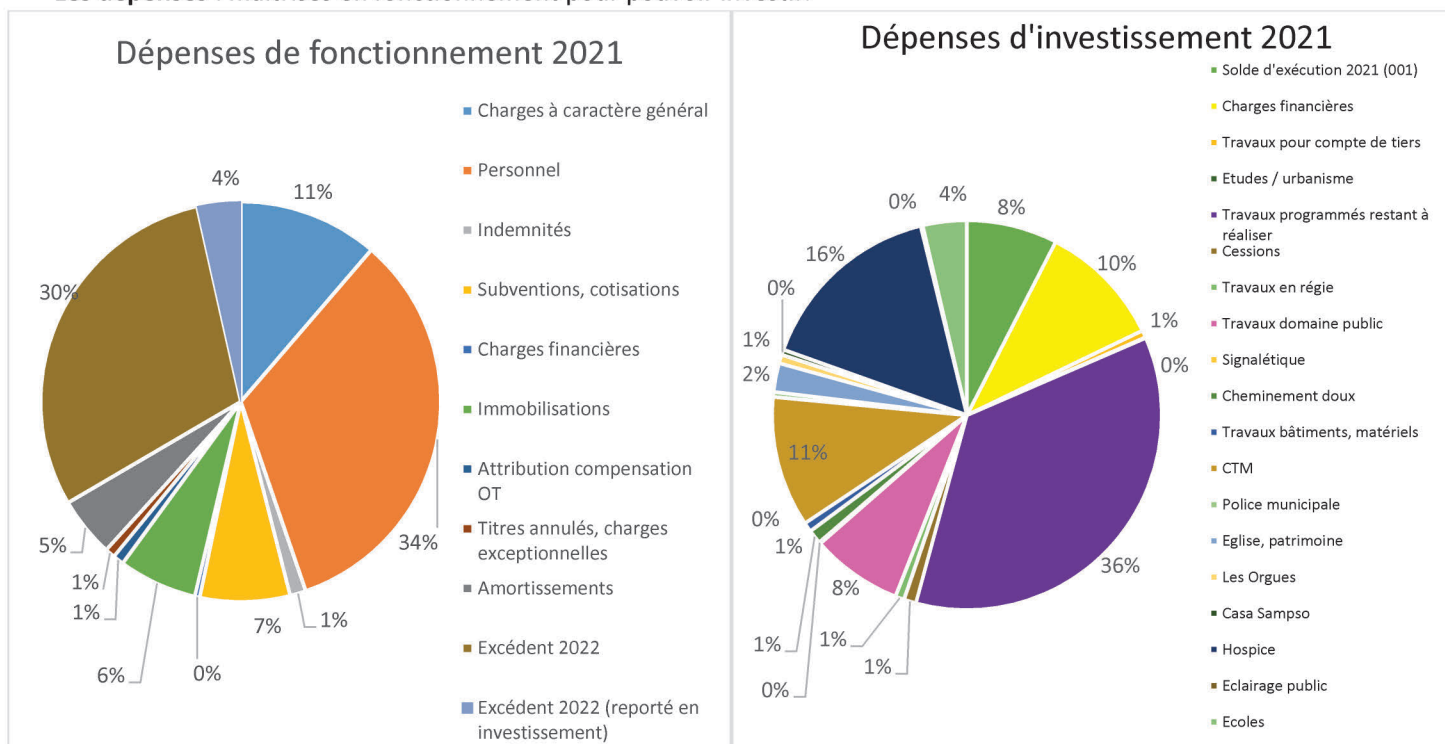


A noter :

- La fiscalité ne représente que 36 % des recettes de fonctionnement. **Les taux n'ont pas augmenté depuis 2016.** Les bases baissent de façon conséquente du fait de la suppression de la taxe d'habitation
- Nous avons la chance d'avoir des recettes propres dont le site des Orgues (6 % des recettes), mais aussi des appartements, concessions cimetière, Hospice, parc photovoltaïque, etc. pour 11 % également des recettes.
- **Le prix de l'eau n'a pas augmenté depuis 2016.**
- En investissement, les subventions représentent 42 % des recettes qui viennent diminuer d'autant le part de notre autofinancement. Cette part progresse d'année en année.

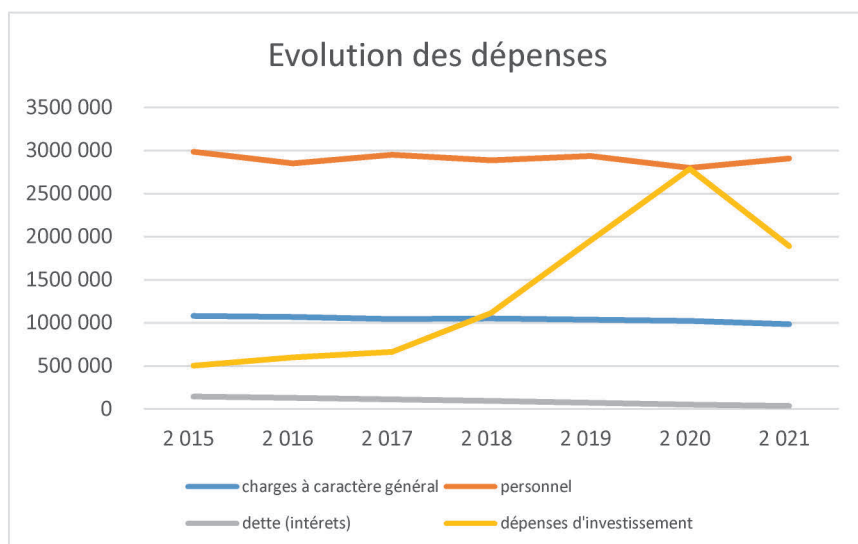


Les dépenses : maîtrisées en fonctionnement pour pouvoir investir.



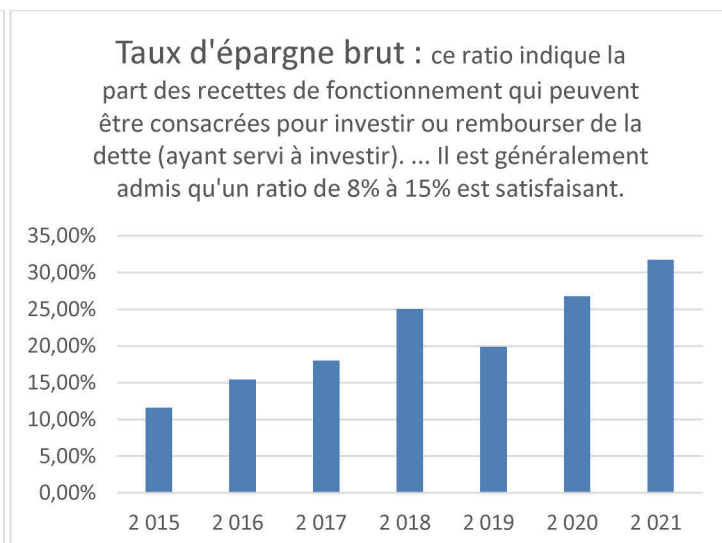
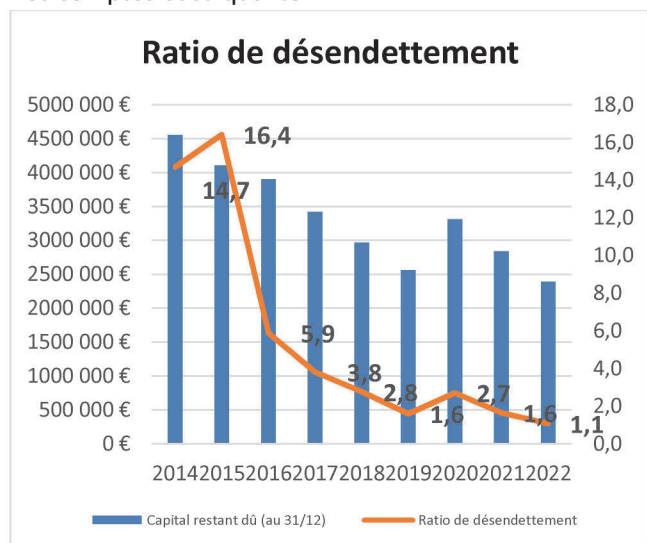
A noter :

- Des charges à caractère général qui diminuent de manière constante, pour être inférieure à la moyenne des communes de la même strate (176 € / hab. en 2021 contre 236 € pour les communes de la moyenne de la strate).
- Idem pour les charges de personnel : 522 € par hab. en 2021 contre 537 € pour les communes de la moyenne de la strate.
- Des investissements qui progressent au rythme des programmes et des projets.



Ces résultats sont le fait d'un endettement maîtrisé. Notre dette est en fait très basse. Ratio désendettement : bon budget = inférieur à 7 ans.

Les ratios de comparaison entre collectivité, imposés par la loi ATR (aménagement du territoire) montrent la fiabilité de nos comptes et sa qualité.





Jérôme PARRILLA
Adjoint au patrimoine
et à la culture

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ACCÈS DU SITE DES ORGUES

Suite à la rénovation de l'accueil et aux dégradations subies à l'entrée du site, la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) a conseillé à la municipalité de réaliser une étude

paysagère pour requalifier l'accès et l'entrée du site.

Les objectifs sont de remettre en valeur le site, réduire l'impact des dégradations subies, reconstruire une cabane d'entrée s'insérant dans le site, offrir un cheminement



annonciateur de l'intérêt pittoresque du site aux 120.000 visiteurs annuels. Cette étude est en cours, pour un coût de 34.440 €HT, elle est financée à 80 % par la DREAL.

L'HOSPICE : UN CHANTIER HISTORIQUE !



En cours depuis le printemps dernier, la première phase du chantier de l'hospice a été terminée le 24 décembre 2021. Cette campagne portait sur la confortation structurelle de la chapelle Saint-Jacques, la restauration de sa façade ouest et de son clocher, la restauration de ses combles, de sa charpente et de sa couverture.

La charpente et la couverture du bâtiment de la sacristie ont également été restaurées.

Cette première étape de ce chantier de restauration historique a duré huit mois.

L'année 2022 est consacrée à la deuxième phase du chantier. Elle

porte sur les façades nord et est de la chapelle, puis sur le dortoir nord. La charpente et la couverture seront restaurées ainsi que les façades nord, sud et ouest du dortoir. Le portail d'entrée sera également restauré dans cette tranche.

La durée de cette deuxième phase du chantier a été évaluée à plus de huit mois.

Ces travaux, d'un montant de 872.350 € HT, sont financés à 40% par la DRAC Occitanie, 20% par la Région Occitanie, 20% par le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales.

Depuis les 17e et 18e siècles, l'hospice n'avait pas bénéficié d'une telle campagne de travaux !

A la fin de cette année 2022, toute l'aile nord aura retrouvé une nouvelle jeunesse.



Annabelle
ALESSANDRIA
Adjointe à la
communication

ILLE SUR TET A SA TOILE DU SOLEIL

Ille sur Tet s'engage à faire vivre notre patrimoine catalan. Ainsi, depuis l'automne dernier, a été créée la première Toile du Soleil, célèbre marque de tissu catalan au nom de la commune. Henri Quinta, créateur des fameuses rayures qui rythment le tissu est venu visiter Ille plusieurs fois pour s'imprégner des couleurs de notre village, des Orgues, de la nature environnante pour proposer ensuite le modèle du tissu.

Ce dernier raconte donc l'histoire de notre village le bleu représentant nos cours

d'eau la Têt et le Boulès, les ocres et jaunes la terre des Orgues, les verts la végétation et les oliviers, le rose les fleurs de pêcheurs, le rouge la pierre de cayrou, les gris notre patrimoine bâti.

Actuellement vous trouverez cette toile en vente à la boutique à Perpignan ou sur le site Internet de la marque.

Des sacs Tote Bag, création exclusive, sont en vente à la boutique des Orgues.



LA VILLE EN PHOTOS !

Pour la deuxième année, la commune a mis en place, durant les mois d'octobre et novembre, une exposition photos, composée de 17 panneaux, sur quatre lieux : rue Jean-Jaurès, place de la République, rue du vieux Moulin et Hospici. Cette année, le thème «Illa fa temps» permet d'évoquer, à travers des photos récentes et anciennes, la

transformation de certains lieux de la commune, mais aussi les animations, les industries et l'agriculture, ainsi que l'évolution des transports.

Cela permet aux personnes de redécouvrir leur patrimoine local. Le prochain thème pour l'exposition 2022 sera la flore et la faune environnantes.



Maryse
NOGUÈS
Conseillère
municipale



ZOOM SUR UNE TRADITION : LES REGINA

“Si vous n’êtes pas venu à Ille en cette belle matinée de Pâques, non, vous ne connaissez pas Ille et c’est vraiment dommage.”

C’est ainsi que le regretté Charles Lafon concluait un de ses articles au sujet des fêtes pascales à Ille. Depuis 1891, de façon presque immuable (les guerres mondiales et une pandémie ayant empêché quelques fois le respect de la tradition), les Regina de Coll et Colomer sont célébrées avec éclat et ferveur par les illois qui ne manqueraient pour rien au monde cette célébration.

Déroulement dans la tradition

A l’aube (5 heures du matin), des roulements de tambours ont signifié aux illois qu’un événement important a eu lieu : le Christ est ressuscité...



La célébration de cette résurrection qui coïncide avec le renouveau de

la nature, l’éclosion des premières feuilles et des bourgeons revêt dans cette cité un caractère particulier. Unique dans les Pyrénées Orientales, cette célébration est un exemple de la vivacité de ce patrimoine religieux catalan qu’Ille sur Tet a su si jalousement préserver. Comme le disait un vacancier au regretté Lucien Castillo (qui a présidé pendant 20 ans le Groupe Folklorique Illois) : “Le Christ meurt à Perpignan lors de la Procession de la Sanch du Vendredi Saint et ressuscite à Ille le Dimanche de Pâques!...”



A huit heures précises, place de la mairie, au milieu d’une foule dense, silencieuse et recueillie, la statue du Ressuscité et celle de la Vierge venant de deux rues opposées se rencontrent et se saluent par trois fois : c’est “l’acato”... Les roulements de tambours accompagnent cette rencontre et nul ne peut rester indifférent, croyants, non croyants, spectateurs, curieux, tout le monde ressent une

émotion profonde qui étreint et bouleverse... C’est alors qu’éclate le Régina de Coll, chanté par 130 choristes accompagnés par un orchestre de 40 musiciens.



Ensuite une procession derrière les statues portées sur les épaules robustes des “porteurs” qui se relaient tout au long du parcours, on se dirige vers les Jardins de la Rodona. Là, au milieu des glycines en fleurs, sera interprété le Régina de Colomer. Enfin on regagnera la vaste église Saint-Etienne archicomble où, au cours de l’office religieux, seront repris les deux Régina.



Armande
IGLÉSIAS
Conseillère
municipale

DES CADEAUX DE NOËL POUR LES CHÈVRES

Donner son sapin de Noël pour nourrir des chèvres, moutons ou brebis, est une façon insolite et écologique de se débarrasser des arbres après les fêtes de fin d'année, c'est ce que propose la mairie d'Ille. En effet, après Noël, une benne a été placée sur l'aire de parking de boulodrome et stade annexe, pour recueillir les sapins naturels puis les acheminer à une chèvrerie. Plutôt que de jeter votre sapin à naturel, sans flocage en déchetterie, offrez-le aux chèvres. C'est la première année où la municipalité a mis en place le recyclage de sapins. Pour Noël 2022, l'édition sera renouvelée avec trois points de collectes différents.

DES CHÈVRES POUR ENTREtenir LA COMMUNE

Devant le succès de l'opération, l'année prochaine, 3 lieux de dépôts seront proposés pour Noël 2022.

La ville d'Ille sur Têt poursuit son développement de méthodes alternatives d'entretien des espaces verts en utilisant la technique de l'éco-pâturage sur les chemins et espaces de la commune.

Dès le début du mois d'avril, les animaux de l'auto entreprise Ré-évolution, installée à Ille sur Têt seront présents le long des chemins du plan d'eau jusqu'à la Chapelle de Casesnoves, la boucle du chemin de l'Emita-Sini, l'entrée du vieux chemin de Boule et le bassin de rétention de l'espace Bausil.



Les animaux maintiennent la végétation en prairie : les insectes pollinisateurs peuvent s'y développer. Les déjections des moutons et chèvres se désintègrent rapidement dans le sol et créent un engrais naturel bénéfique pour les micro-organismes.

L'éco-pâturage favorise le lien social, en devenant un lieu d'échange et de partage. Ce sera aussi un support pédagogique, où les enfants des écoles et les aînés de l'ehpad pourront bénéficier de rencontres éducatives autour du berger et son troupeau.

Afin de ne pas mettre la santé des animaux en danger, il est demandé de ne pas leur donner de nourriture et de ne pas laisser les chiens en liberté à proximité du troupeau. Par contre, rien n'empêche les photographies, ces dames aimant particulièrement poser devant l'objectif.



Les Orgues d'Ille

2 entrées adultes
OFFERTES
aux illois

sur présentation de ce coupon avec justificatif de domicile.





Denis OLIVE
Délégué à l'eau

TÉLÉGESTION DES FORAGES

La télégestion participe ainsi efficacement à la continuité de l'approvisionnement et sur la qualité de l'eau distribuée au robinet.

Une mise en place de télégestion des forages permet de suivre en temps réel les quantités d'eau prélevées et distribuées. Cette méthode de gestion s'avère un outil incontournable pour préserver notre richesse première : l'eau potable.

Ce programme de 21 602€ est financé à 70% par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.



Alain
MARGALET
Adjoint aux travaux

ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La municipalité s'engage dans les énergies renouvelables et dans le développement durable.

Dans ce cadre le parking et la toiture du nouveau Centre Technique Municipal ont été couverts de panneaux photovoltaïques. Cette première installation fait parti d'un projet plus vaste de déploiement des énergies renouvelables. Ces ombrières permettent de protéger les véhicules. Des bornes de recharge ont été installées pour les voitures électriques.

Une cuve de récupération d'eau de pluie permet l'arrosage de tous les espaces verts du centre. Une seconde permet d'éviter la pollution des sols en séparant les hydrocarbures de l'eau ruisselante.

Enfin, la commune poursuit sa politique d'investissement dans le cadre du remplacement de son parc automobile par des véhicules électriques. Cette démarche a débuté par l'acquisition d'un véhicule

pour le ramassage des encombrants dans les rues et le nettoyage des espaces publics. Le coût de cet achat est de 28 000€HT, financé à 18 % par l'Etat.

En 2022, il s'agit maintenant de poursuivre cet investissement, en remplaçant 6 utilitaires du CTM par 6 véhicules électriques adaptés.



OPÉRATION VILLE ET VILLAGES FLEURIS



Maryse NOGUÈS
Conseillère municipale



Le Comité régional de tourisme et de loisirs d'Occitanie a été reçu par les élus dans le cadre du label Villes et villages fleuris. Une délégation a visité le village afin de confirmer l'obtention de ce label à deux fleurs.

Ils étaient accompagnés des élus Jérôme Parilla, Alain Margalet, Maryse Nogues et de Jean-Claude Solère, responsable du Centre Technique Municipal. La visite était commentée par Alain Sanchez, adjoint de conservation du

patrimoine et guide conférencier. Convivialité, attractivité, engagement dans le développement durable, tels étaient les critères retenus par le jury. Outre la présence du végétal dans l'environnement, la végétalisation saisonnière, la commune était notée sur ses parcs et jardins, sur sa faculté à impliquer les citoyens : jardins familiaux, fête de L'Art des jardins ; le patrimoine architectural ; les enjeux écologiques comme la gestion de l'eau, le zéro-phyto... Tout ce qui participe au bien-vivre ensemble.

Cette évaluation a confirmé l'obtention des 2 fleurs du label.



Claudie SERRE
Déléguée au
développement durable

LA POLLUTION LUMINEUSE

La pollution lumineuse perturbe la faune et la flore, tout en représentant un gaspillage énergétique considérable.

Elle est également un facteur important de déclin de la biodiversité : les oiseaux, les mammifères (notamment les chauves-souris) et les insectes sont particulièrement touchés.

L'objectif de limiter les nuisances lumineuses, les consommations d'énergie.



Par ce rappel, nous souhaitons vous sensibiliser aux enjeux de la pollution lumineuse, à son impact sur notre environnement.

Dans le renouvellement de l'éclairage urbain, cette disposition a été prise en compte : les nouvelles lampadaires sont équipés en am-

poules LED dont l'intensité est baissée entre 23h et 5h.

Il suffit de quelques efforts pour réduire les effets néfastes de la lumière artificielle nocturne.

JP. LECOINNET

Illoises, Illois.

Voilà 2 années que nous avons été élus au Conseil Municipal et durant cette même période notre préoccupation a été de travailler dans l'intérêt de notre bien commun : Notre commune Ille-sur-Têt. Nous espérons que malgré cette période anxiogène (Crise Covid et guerre en Ukraine) vous vous portez au mieux.



Faisons un point général :

- Les Conseils municipaux :

Nous constatons qu'il y a du mieux depuis quelques semaines concernant nos interventions. Vous rendez-vous compte ? Il aura fallu quasiment 2 années afin que nos interventions soient reprises de manière correcte. Il est vrai que certains membres de la majorité ont du mal à comprendre que nous posions des questions, que nous demandions des précisions, des justificatifs. Et oui, ils découvrent la démocratie. Nous avons dû batailler, conseil après conseil, afin de faire respecter nos droits. Nous avons relevé de nombreuses anomalies, erreurs de date, de chiffres bref des approximations qui normalement ne doivent pas avoir leur place. Plus problématique, nous avons même découvert sur un Procès-verbal de conseil municipal que nous avons voté un point alors qu'il n'était même pas passé en conseil municipal. On croit rêver ! Nous avons dit dès le début de notre mandat que nous

serions force de propositions. Lorsque nous en faisons, soit ils n'en tiennent pas compte, soit ils les reprennent à leur compte. Exemples concrets : Le projet du nouveau groupe scolaire. Nous trouvons que la localisation de celui-ci n'est pas adaptée. Nous avons donc fait une proposition alternative... fin de non recevoir ! Il serait également très important d'impliquer notre population par des consultations citoyennes sur des sujets de telles importances qui impactent toutes les générations d'Illois. Les purificateurs d'air dans les écoles. Nous avons proposé de procéder en l'installation de ce dispositif dans toutes les écoles de notre commune. La majorité faisant fin d'y avoir pensé. Quelques mois plus tard nous apprenons par l'intermédiaire du journal local que c'est fait. Des exemples parmi tant d'autres - Sécurité Sécurité, première des libertés n'est pas la priorité de la majorité. A ce jour, toujours AUCUNE réunion de la commission Sécurité !!!! Lorsque nous les alertons de l'inquiétude dont nous font part de nombreux Illois qui

subissent, incivilités, dégradations de véhicule, vols...Monsieur Le Maire a pour seule réponse....» Il y en a ailleurs aussi!»! Lorsque nous interpellons en conseil municipal l'adjoint délégué à la sécurité, il nous dit concernant le bilan de la Police Pluricommunale « Circulez il n'y a rien à voir.... » (Alors que Le Maire s'était engagé à le faire il y a plus d'un an).

Notre plan d'eau qui devrait être un lieu de promenade pour toutes les familles est le lieu où il y a de nombreux regroupements jusqu'à 50 personnes qui laissent ce petit coin de verdure dans un état lamentable.

Ces rassemblements ont lieu également sur notre place principale (Le Foirail) ou certains n'hésitent pas à prendre notre monument aux morts ainsi que la place pour des poubelles. Il faut que cela cesse !

Aussi, nous nous questionnons également quant aux logements « suroccupés ». En effet des

appartements prévus pour des familles de 5 personnes, vous pouvez avoir jusqu'à 20 personnes dans les logements. Le permis de louer c'est bien, mais pour des raisons de sécurité nous ne devons pas ignorer ce problème.

Quant aux trafics divers et variés, c'est toujours d'actualité.

Pour la vidéo surveillance, nous avons demandé que les caméras soient placées aux différents accès de la commune mais également aux parkings sur lesquels il y a de nombreux vols et dégradations (Parking du Remblai, et celui des remparts). C'est en attente ...

En sa qualité de premier magistrat, Le Maire ne souhaite pas que nous puissions faire des propositions afin d'encourager le mieux vivre à Ille-sur-Têt.

- Travaux :

Nous avons encore fait passer aux adjoints concernés, un dossier complet relevant les nombreuses irrégularités, malfaçons, concernant les travaux, nos remarques ne sont que très peu prises en considération.

A croire qu'à Ille-sur-Têt, on aime faire, défaire et refaire. Avec les approximations de certains qui oublient qu'ils ont une obligation de résultat, c'est toujours les Illois qui paieront la note !

Fléau récurrent dans notre commune : Les coupures d'eau sont très régulières. Cela devient très inconfortable pour de nombreuses familles et ne parlons même pas des milliers de litres d'eau finissent dans les caniveaux. Notre groupe ayant fait plusieurs démarches afin de suivre le déroulement des travaux (Remplacement des conduites d'eau) le constat est clair. Aucun des acteurs n'étaient dans la capacité de

nous expliquer de manière claire et précise où nous en étions de l'avancée des travaux.

Aussi, nous avons proposé de mettre en place un nouveau plan de circulation afin d'améliorer les flux et le stationnement dans notre commune. Cette opération est primordiale afin de prioriser les travaux. Le maire nous a indiqué que c'était intéressant mais toujours pas de nouvelle. Nous avons également demandé la sécurisation de l'avenue Pasteur au début de notre mandature, on attend encore.

Quand au nouvel aménagement fait à l'entrée d'Ille-sur-Têt, nous constatons qu'il y a eu de nombreuses modifications sans concertation. Et quand on voit le résultat, les bras nous en tombent.

Pour le projet de piscine couverte, nous sommes surpris que la fuite du bassin actuel (Près de 70 m³ d'eau par jour) ne soit pas solutionnée en urgence. Ce sont les Illois qui paient.

- Dépenses :

En 2021, nous dénoncions des investissements qui n'étaient pas justifiés pour le mieux vivre à Illesur-Têt.

Revenons à la mairie qui a coûté plus de 1000000 d'euros. Nous indiquions que cet immeuble n'était pas adapté à cette destination. Et dans l'optique ou notre commune par l'intermédiaire de la Zac va générer un afflux de 2800 personnes, la mairie déjà trop petite à l'heure actuelle risque de poser des problèmes organisationnels notamment au niveau administratif. Idem, pour le nouveau Centre Technique Municipal qui a coûté plus d'un million d'euros. Il est beaucoup plus petit que l'ancien (900 m² contre 2800 m² pour l'ancien) et nous sommes pessimistes quant à son dimensionnement à long terme.

En Synthèse :

Malheureusement, les engagements de monsieur Le Maire de travailler en parfait partenariat avec l'opposition ne sont pas tenus. Et oui encore. Nous sommes consultés pour la forme et très souvent ÉVITÉS. Monsieur Le Maire refuse catégoriquement que nous siégeons au sein du Syndicat Intercommunal de Voirie. « Ça ne vous regarde pas nous dit-il ». Aussi, n'oublions pas que Le Maire et sa majorité se sont octroyés une autorisation de délégation à hauteur de 1 million d'euros alors que pour la communauté de communes Roussillon-Conflent (16 communes) c'est 400000 euros.

Ça veut dire quoi ? Que le maire a un chèque en blanc jusqu'à 1000000 d'euros sans que nous ne puissions valider lesdites dépenses. Une drôle de vision de la démocratie. Nous nous questionnons quant aux nombreux départs d'élus de la majorité pour vivre dans les communes environnantes. Ne fait-il pas bon vivre à Ille-sur-Têt ?

Nous restons toujours avec la même détermination et serons toujours là afin de représenter nos électeurs et oeuvrer :

Pour une ville « Plus Belle, Plus Propre, Plus Sûre » !

Voilà ce qui nous anime.

Le groupe
POUR QUE VIVE ILLE

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

Seules les mentions d'état civil ayant obtenu l'accord de diffusion au 11 février 2022 (pour les mariages, PACS et naissances) et au 30 avril 2022 (pour les décès) sont publiées dans le bulletin municipal.

MARIAGE 2021 JUSQU'AU 14 FÉVRIER 2022

SALHY Hamid et CHAMBEAU Maryline, le 06/02/2021
CANTAGRIL Sylvain et VERMEERSCH Déborah, le 15/05/2021
HJIJ Elias et MAHMOUD Chaïma, le 05/06/2021
CISSÉ Moustapha et STREBINGER Maud, le 05/06/2021
PENAS Lionel et CASAMITJANA Jessica, le 12/06/2021
CADÉAC Jean Jacques et FIERRO Françoise, le 12/06/2021
AOUDIA Hakim et GOUVEIA Christina, le 03/07/2021
LAVANDERA Sylvain et ARTHUIS Jeanne, le 15/07/2021
NEUNER Christian et CUAVAS Mélanie, le 17/07/2021
LAGANE Ludovic et MUREAU Delphine, le 31/07/2021
CAMPASOL Laurent et LE GARLANTEZEC Séverine, le 12/08/2021
MARGALET Thibaud et FREU Charlotte, le 14/08/2021
TOUAMI Brahim et SANCHEZ Marine, le 20/08/2021
MONNEY Arthur et JIMENEZ Samantha, le 21/08/2021
HARAG Ismaël et EL BOROUMI Rajaa, le 28/08/2021
CARANANA Benjamin et GARCIA Laury, le 28/08/2021
YAHIAOUI Kabil et DENTIÉ Sarah, le 11/09/2021
MERCIER Stéphane et DEPARDIEU Elise, le 25/09/2021
FERRER Côme et DELÉCLUYSE Maryvonne, le 29/12/2021
CARGOL Jean-Christophe et LEROUX Dayana, le 08/01/2022

PACS

BEAUX Adrien et LENGLET Aurélie,
le 03/03/2021
BOSOM Yann et GRIEU Marion, le 11/06/2021
FUENTES François et CAMPOY Monique,
le 28/06/2021
PACULL Ludovic et FERNANDEZ-RAMAL Julia,
le 30/06/2021
LAPIERRE Renaud et MAS Chloé,
le 25/08/2021
MARCOUX Laurent et SERRE Maurane,
le 02/09/2021
TENIL Vincent et SOLA Monique,
le 22/01/2022
DUSSAUT Michel et STICKENS Katja,
le 01/02/2022

NAISSANCES

DELPEY SANTANGELO Justine, le 20/03/2020
ESCOUBET Jordi, le 14/01/2021
MARTY Soan, le 24/02/2021
SAGUY Aristide, le 24/03/2021
BEKHEDDOUMA Naila, le 12/04/2021
BERRY Angèle, le 13/04/2021
FERRER Raphaël, le 28/04/2021
BALDASSARRE DELAMIEURE Maëlys, le
04/05/2021
HERAIL Emma, le 26/05/2021
MADAOUY Yasmina, le 28/05/2021
MABILLE Valentin, le 30/05/2021
OLLIVIER Charlie, le 07/06/2021
MELLAHI SAOUD Mohamed, le 02/07/2021

BOURDILLAT Jade, le 09/07/2021
BERTELA Léandro, le 19/07/2021
MARVIE Madison, le 21/07/2021
SANTOS Alba, le 17/08/2021
BEY PEREZ Elizio, le 26/08/2021
GUZMAN JIMENEZ Alonso, le 29/08/2021
HAMLAT Esmá, le 08/10/2021
SANCHEZ Mathis, le 25/10/2021
MONTANOLA LAMARRE Rose, le 06/11/2021
BIDEAU Emma, le 25/11/2021
DUFRESNE Lou, le 15/12/2021
FUENTES Yzao, le 13/01/2022
GAILLET Malo, le 20/01/2022
DESSENS Margaux, le 26/01/2022

DÉCÈS

EL OUTMANI Benbella, le 30/08/2020
 PAHISSA Louis, le 21/07/2020
 CATALA Roger, le 02/01/2021
 SOLER Marie-Thérèse, vve BAILS, le 03/01/2021
 CARMONA Maria, vve SIMON, le 04/01/2021
 FERRER Marie, ép CASENOVE, le 13/01/2021
 JARQUE Joseph, le 14/01/2021
 BREGAND Michel, le 14/01/2021
 LE MOAL Jean-Pierre, le 18/01/2021
 BELIN Josée, vve POELLEMAN, le 21/01/2021
 PAYRÉ Claude, le 22/01/2021
 ARASA TOSET Joaquin, le 25/01/2021
 PERPERE Jean, le 27/01/2021
 LAVAIL Jean-Claude, le 30/01/2021
 BASTIT Germaine, vve SOLÈRE, le 31/01/2021
 MORMINA Vincenzo, 03/02/2021
 CARRÈRE Henri, le 06/02/2021
 LOPEZ PEREZ Maria, vve SANCHEZ, le 12/02/2021
 SOLA Pierrette, le 13/02/2021
 SOLÉ Josiane, ep CORDOBA, le 19/02/2021
 VIVÈS Joachim, le 19/02/2021
 FABRE Roger, le 04/03/2021
 MALHERBE Bernard, le 06/03/2021
 BILLÈS Henriette, ép BONET, le 08/03/2021
 XATART Pierre, le 10/03/2021
 VALLS Jeanne, le 12/03/2021
 PEIX Emmanuel, le 17/03/2021
 PUJOL Raoul, le 18/03/2021
 VINOGRADOFF Michelle, vve PONS, le 19/03/2021
 MONFORTE VICENTE Miguel, le 20/03/2021
 VERGÈS Pierre, le 25/03/2021
 TAHOCES Benoît, le 30/03/2021
 SASTRE-MORAGUES Linda, ep BEAUX, le 06/04/2021
 TAURINES Michel, le 06/04/2021
 JANCEL Paul, le 12/04/2021
 BONET Guy, le 02/05/2021
 WIECEK Jeannine, le 01/05/2021
 BREST Jacques, le 06/05/2021
 BADELL-ALTIMIRA Georges, le 07/05/2021
 FERNANDEZ MOYANO Manuel, le 08/05/2021
 BECQUET Béatrice, le 14/05/2021
 BRAGULAT Jean, le 16/05/2021
 TRUJILLO GONZALEZ Isabel, vve PORTALES VALLE, le 03/06/2021
 HUILLET Yvonne, le 05/06/2021
 VERDAGUER Jacqueline, vve JULIA, le 08/06/2021
 DELBOS Renée, ep FONDECAVE, le 14/06/2021
 NICOLAS Guy, le 17/06/2021
 CLOTTES Michel, le 22/06/2021
 GAILLET Nicole, vve FRAPIN, le 25/06/2021
 VILLALON PULIDO Josefa, vve MORENO GARCIA, le 02/07/2021
 MANAS André, le 04/07/2021
 COLOMER Jeanne, le 05/07/2021
 AGUILAR Adeline, vve SANCHIS, le 08/07/2021
 SCHOONMANN Nicole, vve DUVAL, le 08/07/2021
 BESSOU Bastien, le 13/07/2021
 MARTINEZ Joseph, le 25/07/2021
 BONNIN Marie-Thérèse, le 25/07/2021
 FABREGAT Joseph, le 27/07/2021
 BRIAL Yvan, le 07/08/2021
 HAMEL Michel, le 14/08/2021
 SOBRAQUÈS Ginette, vve CATALA, le 15/08/2021
 TOSTI Jean, le 16/08/2021
 ANDUJAR Dolorès, vve MORA, le 24/08/2021
 BREA Ramon, le 01/09/2021
 KELIS André, le 01/09/2021
 SECQ Liliane, vve POTHET, le 01/09/2021
 PASCOT André, le 03/09/2021
 BOY Odette, vve CAMI, le 04/09/2021
 TIGNÈRES Jean, le 04/09/2021
 DANIEL Jean, le 05/09/2021
 CORBALAN Daniel, le 23/09/2021
 MAGNAC Yvette, vve VÉGA, le 24/09/2021
 MESA André, le 01/10/2021
 BELLI Marie-Rose, vve BELVISI, le 06/10/2021
 SOULA Jean Denis, le 11/10/2021
 CLERGUE Marcelle, vve PUJOL, le 14/10/2021
 SALVAT Andrée, ep VERDAGUER, le 22/10/2021
 MILITON Ginette, le 27/10/2021
 PACOUILLE Anne-Marie, le 27/10/2021
 DAMONTE Léocadie, vve ALESSI, le 28/10/2021
 VERA Française, vve PERRIS, le 01/11/2021
 PLANAS Pierre, le 07/11/2021
 COROMINAS Pierre, le 09/11/2021
 LAVALL Jean, le 09/11/2021
 TICHADOU Marie, vve SALAMI, le 14/11/2021
 ALARCON Julian, le 17/11/2021
 DOMINGO LOPEZ Isabel, vve PEREZ RODRIGUEZ, le 22/11/2021
 MONTEIL Aimée, le 20/11/2021
 SALA Jeanne, vve MESTRES, le 24/11/2021
 AÏTAOUDA Lucien, le 01/12/2021
 GENDRE Odile, le 04/12/2021
 BEAUX Jacqueline, vve MAYNÈRIS, le 07/12/2021
 KHEDIM Sadok, le 07/12/2021
 HOSTENCH Marguerite, le 14/12/2021
 PRONO Georges, le 18/12/2021
 CANAL Marcelle, vve BANTRESQUE, le 24/12/2021
 GUYENNON Roger, le 29/12/2021
 BANAIX Alice, vve LUXEY, le 31/12/2021
 SOLA Sylvette, ep RIBES, le 31/12/2021
 TROW Jacky, le 31/12/2021
 MESTRES Josette, vve PUIGNEAU, le 04/02/2022
 BO Marie, vve DUCOS de LAHITTE, le 08/01/2022
 COLOMÈS Odette, ep FALGUÈRE, le 10/01/2022
 CRISTOFOL Jeanne, vve CRISTOFOL, le 16/01/2022
 JUNOY Françoise, ep ASPARO, le 21/01/2022
 DESSENS Janine, ep LAFITTE, le 25/01/2022
 RESPAUT Jeannine, vve OLIVE, le 28/01/2022
 CRUANAS Francisco, le 02/02/2022
 CAILLENS Francis, le 04/02/2022
 FAGART Nelly, le 04/02/2022
 BULLICH Francis, le 04/02/2022
 CASENOVE Aimé, le 08/02/2022
 LABBE Nicole, ep LAMBERT, le 09/02/2022
 MIR André, le 11/02/2022
 CAPALLERA Francine, vve MACH, le 18/02/2022
 BÉGUÉ Pierre, le 22/02/2022
 TROUGNOU Marie-Thérèse, vve TORRALBA, le 20/02/2022
 MALENO GUEVARA Teresa, vve PORCEL, le 21/02/2022
 VERDAGUER Paul, le 07/03/2022
 VENTURA LLOPART Eduardo, le 08/03/2022
 AGUILAR Rosita, vve VILANOVA, le 08/03/2022
 HERNANDEZ Jeannine, ep MARTY, le 08/03/2022
 CASTILLO François, le 10/03/2022
 RIMBAU Yves, le 10/03/2022
 BOYER André, le 18/03/2022
 THIBAUT Maurice, le 22/03/2022
 TRUCHARTE Augustine, vve ATO, le 24/03/2022
 VARGAS Bastian, le 25/03/2022
 BARCHECHAT Annette, vve PERRAUT, le 30/03/2022
 ARTHUS Jeanne, vve ALTADILL, le 31/03/2022
 LAHERA Pierre, le 06/04/2022
 HOMS Marguerite, vve THIBAUT, le 14/04/2022
 GARRIDO Irène, vve MACARY, le 17/04/2022
 SANCHEZ André, le 21/04/2022
 HERBRAND Irma, vve SIMON, le 24/04/2022
 LECOMTE Monique, le 25/04/2022
 PESQUÉ Henriette, vve CARIAS, le 28/04/2022

Cérémonies Commémoratives



25 avril - Hommage aux victimes et héros de la Déportation.



8 juin - Journée commémorative à la mémoire des Morts pour la France en Indochine



8 mai - Armistice du 8 mai 1945



27 mai - Journée nationale de la Résistance



18 juillet - Mémoire des crimes racistes et antisémites et hommage aux Justes de France



11 novembre - Armistice 1918